

*Questions orales*

**Mme le Président:** A l'ordre, je vous prie. Le député aurait-il l'obligeance de poser sa question?

**M. Kristiansen:** En trois mots seulement, madame le Président.

**Mme le Président:** A l'ordre, je vous prie. J'ai expressément demandé au député d'en venir au fait et de poser sa question. Cela signifie qu'il ne doit pas finir son paragraphe.

**M. Kristiansen:** Compte tenu du fait que ces mineurs devront dorénavant verser jusqu'à \$7,000 de plus en impôts et qu'ils devront demander et obtenir une augmentation annuelle de \$14,000, soit \$7 l'heure, le ministre peut-il dire à la Chambre si oui ou non il approuve la décision de ses services et les conseils qu'ils ont donné aux MUA sinon, que conseille-t-il aux travailleurs des régions septentrionales auxquels il va soutirer \$7,000 de plus par an sous forme d'impôts?

**Des voix:** Règlement!

**M. Kristiansen:** Comment le ministre peut-il concilier des impôts supplémentaires qui obligeront les mineurs à réclamer une augmentation salariale de \$7 l'heure avec ses appels à la modération et ses menaces de réglementation des salaires?

**M. Lawrence:** Oui ou non.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Il faudra relire la question.

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, j'ai prolongé le délai d'un an et j'ai dit que durant cette période, je comptais mettre au point un programme de dépenses visant à régler le problème qui s'est posé jusqu'à présent et que l'on essaie actuellement de résoudre par la voie fiscale. Les propos alarmistes du député ne se justifient pas compte tenu de la largesse d'esprit dont j'ai fait preuve dans le budget à cet égard.

\* \* \*

**LE CANADIEN NATIONAL**

## LA LIQUIDATION DE LA SOCIÉTÉ

**M. Tom McMillan (Hillsborough):** Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Le Canadian National a décidé la semaine dernière de licencier 1,800 personnes, après que le ministre lui-même eut approuvé des coupes sombres dans les liaisons de VIA Rail, et des coupes sombres également dans les bureaux des Messageries du CN de tous les coins du pays. Le ministre veut-il nous dire s'il a reçu du premier ministre la mission de présider à la liquidation du Canadien National, surtout dans l'est du Canada, ou s'il le fait de sa propre initiative.

**M. McKnight:** C'est un programme de création d'emplois.

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, tout le monde à peu près au Canada sait que nos

besoins de transport sont si grands qu'il n'y a pas assez de ce qu'on appelle l'argent frais pour faire tout marcher. Beaucoup de gens pensent qu'il est nécessaire de recycler ce que j'appelle l'argent vieux. Je pense que la plupart des Canadiens veulent que leur gouvernement utilise au mieux l'argent de leurs impôts. Voilà ce que nous faisons dans le cas des Messageries du CN et de VIA Rail.

Et pendant que j'ai la parole, madame le Président, j'ai maintenant ma note au sujet de l'aéroport de Charlottetown. Un accord est intervenu avec les transporteurs une demande au Conseil du Trésor est en voie d'établissement, les travaux de conception sont en cours, il y aura des appels d'offre en 1982 et les travaux débiteront en 1983.

## L'À-PROPOS DES MISES À PIED

**M. Tom McMillan (Hillsborough):** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Il dit que d'autres fonds sont indispensables pour réaliser l'expansion du réseau ferroviaire. Le ministre peut-il expliquer cette mise à pied de 1,800 employés quand le Canadien National a déclaré avoir fait un profit net de 400 millions de dollars depuis deux ans? Ces mises à pied sont effectuées à un moment où le transporteur privé qu'est le Pacifique Canadien, ne prévoit aucune mise à pied. Le ministre expliquera-t-il cette anomalie? Comment le ministre la justifie-t-elle quand dans sa propre publicité le Canadien National prétend qu'il n'est pas simplement une entreprise mais aussi une responsabilité publique? Où est la responsabilité publique en l'occurrence?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, le débat sur les responsabilités de la société de la Couronne se poursuit depuis de longues années. En général, les députés et la population reconnaissent que les sociétés de la Couronne ne sont pas établies pour subir des pertes ou conserver des employés excédentaires. Je crois que la chose est acceptée en général, sinon le CN n'aurait pu faire les profits dont a parlé mon honorable ami.

\* \* \*

**VIA RAIL**

## LE RETARD DES TRAINS À WINNIPEG

**L'hon. Jake Epp (Provencher):** Madame le Président, le ministre peut-il nous dire pourquoi, le jour même où le CN mettait à pied 1,800 travailleurs à travers le pays, le vice-président de VIA Rail Ouest déclarait que la société manquait de travailleurs à Winnipeg? Les trains arrivaient avec jusqu'à huit heures de retard à Winnipeg. Comment se fait-il que 1,800 personnes soient licenciées et que le même jour, on apprenne qu'il manque de travailleurs au sein de la même entreprise?